

CENNE OUVERTE



Novembre 2014. Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.

Le mot du maire « Libre »

Permettez-moi d'écrire ce mois-ci un billet un peu plus personnel qui n'engage que moi.

La dernière semaine d'Octobre a été un peu difficile : problèmes du barrage et de l'eau, plus les affaires courantes... plus les réactions... qui se cumulent. Alors moi aussi j'ai envie de réagir et de dire...

Dire d'abord merci à la plupart d'entre vous pour avoir eu une attitude plutôt sympa quand on « galérait » avec ces histoires d'eau.

Ensuite dire aux mécontents et aux grincheux qui étaient cennois avant moi : « Pourquoi n'avez-vous pas réglé les problèmes que vous nous reprochez ? Ce serait plutôt à moi, qui habite Cenne depuis moins d'un an, de vous reprocher les situations que vous déplorez, vous en êtes plus responsables que moi »

Dire aussi que ce système d'alimentation en eau me semble vraiment être du « bricolage », pas à la hauteur de ce que l'on doit à plus de 400 habitants ; mais c'est la commission extramunicipale sur l'eau qui rendra des préconisations et nous en discuterons en réunion publique en janvier prochain avant que le conseil municipal ne prenne une décision.

Et puis tiens, en profiter pour dire aux donneurs de leçons « Si vous pensez qu'il faut faire ceci ou cela, pas de problèmes, participez aux réunions que nous organisons, venez assister aux Conseils Municipaux pour échanger avec nous, venez nous rencontrer à la Mairie,... et n'oubliez pas aussi de vous retrousser les manches ! »

Et pendant que j'y suis, dire à ceux qui souhaitent des petits arrangements avec la loi et le droit « Ce n'est pas par peur des responsabilités ou par crainte des conséquences que je respecte la loi et la réglementation, c'est par esprit citoyen et respect républicain ; si la loi ne vous plaît pas, au lieu de vouloir la contourner, luttiez pour la changer ».

Et encore vous dire à tous « s'il y a des choses qui ne vous conviennent pas dans ce que l'on fait à la mairie, c'est légitime et respectable ; mais exprimez-le nous directement, nous vous donnons de multiples occasions de le faire, et nous vous en donnerons encore, y compris par vote dans le cadre de consultations locales pour des décisions importantes ».

Et j'allais oublier, dire encore à ceux parmi les « Cennois de souche » qui voient d'un œil méfiant un Maire et certains conseillers municipaux venus d'ailleurs « ça ne se bousculait pas pour aller à la mairie ; en tous cas, je n'ai pris la place de personne ; et puis, mon choix de venir vivre à Cenne est aussi respectable que votre choix de ne pas en partir ».

Ne voyez aucune arrogance ni aucun mépris de ma part ; je sais par ailleurs que j'ai beaucoup à écouter et à apprendre. N'y voyez aucune aigreur non plus ; c'est simplement que je me sens libre d'écrire ces propos.

Pourquoi libre ? Parce qu'ayant œuvré à la constitution d'une liste pour les municipales alors qu' aucune liste ne semblait se préparer, et me retrouvant Maire faute de candidats alors que je ne le désirais pas, je me sentais déjà libre. Parce que le fait de renoncer à toute indemnité m'a rendu un peu plus libre. Parce que le fait de fonctionner dans la transparence, de donner le plus d'informations possibles sur les problèmes qui se posent et sur ce que nous faisons, et de laisser la porte ouverte à toutes les bonnes volontés, me rend encore plus libre... mais je n'oublie pas que « la liberté, c'est toujours la liberté de l'autre ».

Le Maire Jean Michel Monmège

Les infos mairie

Barrage / Eau / Coupure :

Concernant les événements récents : même si le désamorçage était difficilement prévisible, la coupure d'eau a duré trop longtemps.

Dans l'attente du retour à un niveau normal de la retenue d'eau, parmi les solutions de secours, seul un pompage d'eau provisoire en parallèle était possible. Mais nous avons eu une succession de galères matérielles ; nous en ferons le bilan pour que cela ne se reproduise pas de la même manière.

Ces événements confirment que le système actuel d'alimentation en eau du village est bien à interroger ; c'est ce à quoi nous œuvrons.

(voir le dossier spécial eau avec le bulletin de septembre dernier, où nous évoquons aussi l'augmentation du tarif de l'eau pour équilibrer le budget 2014).

Dans ce cadre, des étudiants de La Raque passeront vous voir dans les semaines qui viennent pour recueillir des informations et vos avis concernant l'eau par le biais d'un questionnaire.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



Bloc Notes

Novembre : les dates à retenir

vendredi 7 novembre à Villespy : collecte de sang de 16 heures à 19h30 salle des fêtes. Repas gratuit pour les donateurs et enfants de moins de 10 ans, 5€ pour les autres.

mardi 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 (au Monument aux Morts / Départ 11h de la Mairie)

samedi 15 novembre à midi : repas de fin d'année des Cheveux d'argent (réservations au 04 68 94 33 28)

dimanche 23 Novembre à 18 h : à la salle polyvalente : « Trois instants, un cri ». Film documentaire de Cecilia Barriga, cinéaste chilienne, en présence de l'auteur (documentaire sur les mobilisations sociales de 2011 à Madrid, New York et Santiago du Chili).

samedi 29 novembre : Marché de Noël organisé par les parents d'élèves (CARVICEN) à la salle des Fêtes de Carlipa.

Dimanche 14 décembre : Grand Déballage de l'Association Ste Marie au profit des travaux de l'Eglise et du lavoir.



Les Echos du village



«Départure»

C'est le titre du long métrage qui a pour toile de fond le village de Cenne et ses environs, comme nous l'avions annoncé en octobre.

Départure c'est aussi une quarantaine d'hommes et de femmes, techniciens, assistants, régisseurs, producteurs, et comédiens qui vont vivre et travailler parmi nous.

Premiers jours de tournage les 3, 4 et 5 au barrage, samedi 8 Grand rue, lundi 10 place d'Hozier, mardi 11 Lampiryque et usine Cayres, mercredi 12 place d'Hozier, vendredi 14 salle du conseil.

Chaque phase de tournage nécessite du matériel, des camions régies et des installations spécifiques. Certaines rues seront fermées à la circulation et au stationnement. Nous allons prendre des arrêtés dans ce sens. Merci de les respecter, nous comptons sur votre compréhension. Merci pour eux.

Et maintenant quelques lignes sur le contenu et sur le réalisateur.

L'histoire

Béatrice et son fils adolescent arrivent d'Angleterre et passent une semaine à emballer le contenu de leur maison de vacances, dans un coin isolé de la campagne française. Le jeune Elliot est confronté à sa sexualité naissante et à l'éloignement grandissant de sa mère. Quant à Béatrice, elle réalise que tout amour a disparu de son mariage et que la vie telle qu'elle l'a connue touche à sa fin. Elliot fait la connaissance d'un jeune français mystérieux, Clément, sur les bords du lac. Clément conduira insensiblement Elliot et Béatrice à affronter les non-dits et, finalement, à s'affronter l'un l'autre.

Le réalisateur

Andrew Steggall a 34 ans. Acteur, formé à la « Central School of Speech and Drama » de Londres, Andrew Steggall a mené une carrière de comédien dans le West-End. Il s'est ensuite consacré à la mise en scène de théâtre et d'opéras. Il a dirigé avec des comédiens prestigieux tels que Jude Law, Ian McKellen ou Jérémie Irons avant d'entamer une carrière de scénariste/réalisateur en 2010. Andrew Steggall a écrit et réalisé 4 courts-métrages sélectionnés dans plus de quarante festivals à travers le monde (Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Sydney, San Francisco...).

C'est son premier long métrage qui devrait sortir en salle fin 2015.